Réf. Farde e-Assemblées : 2488611

N° OJ : 112

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/10/2022

Objet : Asbl "Think Pink".- Convention - "Bruxelles Ville Rose".

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi communale ;

Considérant que ce projet est initié par l'asbl Think Pink qui souhaite mobiliser les villes et communes autour de la promotion du dépistage du cancer du sein en les faisant adhérer au projet "Ville Rose" synonyme de soutien à cette cause;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : le texte de la convention entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Think Pink" est adopté.

Annexes :

convention (Consultable au Secrétariat des Assemblées)